

BAC PRO

MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

EN APPRENTISSAGE

**BAC PRO**
NIVEAU 3***2 ANS**

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro met en oeuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformatio et de la maîtrise de l'énergie électrique.

Il intervient dans les secteurs d'activité du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel) de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Organisation : définir le planning des travaux, répartir les tâches.
- Construction-installation : réaliser des essais sur des réseaux de distribution, mettre en service les installations.
- Maintenance : participer à l'organisation de la maintenance, diagnostiquer, dépanner ou réparer.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Electricien
- Electrotechnicien
- Installateur domotique

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'une 2^{de} Bac pro ou d'un CAP du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : cf. calendrier.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1505h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

*CEC: cadre Européen des Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, élaboré par la Commission Européenne en lien avec le processus de Bologne.
Le CEC est un système commun de référence qui permet aux pays européens d'établir un lien entre leurs systèmes de certifications.

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

Lycée des Métiers Jean Caillaud
Rue de Puyguillen - BP 40054 - 16600 Ruelle-sur-Touvre

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS électrotechnique
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Domotique

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 8829€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Pas d'apprentis en 2022-2023

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP25353

Date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 1er mars 2016

